



Politique achats

1. Introduction

L'activité achats joue un rôle central dans la performance économique, opérationnelle et environnementale de la CGN. Elle contribue à garantir la disponibilité des biens et services nécessaires à l'exploitation des bateaux, à la maintenance, à la sécurité, à la conduite des projets et au bon fonctionnement global de l'entreprise.

La présente politique achats définit les principes fondamentaux applicables à l'ensemble des services et collaborateurs impliqués dans les processus d'achat. Elle garantit la cohérence, la transparence, l'efficacité et la responsabilité des pratiques achats à tous les niveaux.

2. Objectifs de la politique achats

- Assurer la continuité des prestations de transport et le bon fonctionnement de l'entreprise grâce à un approvisionnement fiable et maîtrisé.
- Optimiser les coûts tout en garantissant la qualité des produits et services achetés.
- Développer des relations durables avec les fournisseurs.
- Promouvoir une démarche éthique, responsable et conforme aux exigences réglementaires.

3. Principes directeurs de la politique achats

Des relations fournisseurs durables

- Les fournisseurs sont sélectionnés sur la base de critères techniques, économiques et RSE.
- Une évaluation régulière des performances est réalisée (qualité, coût, respect des délais, conformité).
- Des partenariats durables sont privilégiés afin de garantir la fiabilité des approvisionnements et stimuler l'innovation.

Un engagement en faveur de la performance opérationnelle

- Chaque achat vise à obtenir le meilleur rapport qualité / coût / délai, dans le respect des exigences techniques spécifiques à l'environnement de la CGN.
- Les processus achats sont définis, suivis et contrôlés pour garantir leur efficacité et conformité.

Une politique éthique et responsable

- Tous les achats doivent être réalisés dans le respect des principes d'intégrité, de transparence et d'équité, et conformément aux exigences légales et réglementaires.
- Les pratiques de favoritisme, conflits d'intérêts ou corruption sont strictement proscrites.

Une logique d'amélioration continue et de digitalisation

- Le service achats met en place les processus, les outils et les pratiques liés aux approvisionnements. Il s'engage dans une démarche de professionnalisation, de formation continue et de digitalisation.
- Les processus sont régulièrement revus pour intégrer les bonnes pratiques et optimiser les performances.
- L'ensemble des départements de la CGN est impliqué dans une logique de collaboration afin de garantir des achats alignés sur les besoins réels.

4. Champ d'application

La présente politique s'applique à tous les achats, quelle que soit leur nature (produits, services, sous-traitance, prestations intellectuelles...), réalisés au nom de la CGN.

Elle engage l'ensemble des collaborateurs impliqués dans le processus achats, qu'ils soient rattachés au service achats, ou à toute autre service ou département.

5. Processus achats

Le processus et les principes d'achats sont détaillés dans la Stratégie achats. Tout service réalisant des achats est tenu de s'y conformer et de les mettre en œuvre.

6. Gouvernance

Le service achats est garant de la mise en œuvre de cette politique et veille à :

- La bonne application des procédures définies dans la Stratégie achats.
- La sensibilisation et la formation des équipes impliquées.

7. Conclusion

Ensemble, faisons des achats un levier de performance et de durabilité au service de notre flotte et de la croissance de la CGN.